

# FICHE DE POSTE

### I - DESCRIPTION DU POSTE

# **COMPTABLE**

# Le positionnement du poste dans l'organisation :

Sous l'autorité directe de la Direction

#### II - MISSIONS ET ACTIVITES

### 1 - Missions:

- Réaliser des opérations de gestion comptable d'une structure selon les règles de comptabilité générale
- Réaliser les documents de synthèse comptable et conception des outils de suivi de l'activité comptable et financière de la structure
- > Préparer et suivre les salaires
- > Elaborer et suivre les budgets prévisionnels et les budgets réalisés
- Contribuer à la bonne gestion administrative (RH) de la structure en lien avec ARH et la direction.

# 2 - Activités (liste non exhaustive) :

- > Codifier, enregistrer et assurer le suivi comptable des factures et réglements fournisseurs et clients (devis et bons de commandes)
- Contrôler et mettre en banque les chèques adhérents (2 fois par mois)
- > Assurer le suivi financier des prestataires : Contrôle, codification, enregistrement et règlement des factures
- > Vérifier le recouvrement des impayés adhérents hors procédure à l'amiable
- > Suivre les comptes bancaires, caisse, aides, financeurs
- > Faire les états de rapprochements bancaires
- > Editer la liste des règlements sur NOE et contrôler la correspondance avec les remises en banque
- Vérifier des comptes 4 et 5
- ➤ Contrôler de la caisse (2 fois par mois) + mettre en banque les espèces
- > Assurer les bilans annuels et intermédiaires des financeurs : Mairie, CAF, ...
- > Gérer les bons CAF après chaque vacances scolaires
- > Réaliser des outils d'aide au suivi de l'activité financière de la structure : Tableau de bord
- > Produire les différents bilans, comptes de résultats en lien avec EUREX
- > Elaborer le préparatif mensuel des salaires et en assurer le suivi lien avec ARH :tableaux de bord, vérification des bulletins de salaire
- > Suivre les déclarations sociales courantes en lien avec ARH
- > Elaborer et suivre les budgets prévisionnels avec les services concernés, demandes de subventions (Ville, CAF, département, DDCS, région,...) en lien avec la direction
- > Produire et mettre à disposition les budgets réalisés sur souhait de la direction
- > Elaborer et suivre les budgets prévisionnels de toutes les prestations de service de la CAF
- > Etablir les budgets réalisés de toutes les prestations de service de la CAF et effectuer les déclarations nécessaires
- > Rescencer, transmettre et contrôler en retour l'ensemble des éléments liés aux contrats des salariés (*Permanents, ATA, CDII et CEE*)



- > Réaliser l'état préparatoire des paies puis contrôler les fiches de paies avant validation de l'ordre de virement par la direction
- > Assurer le suivi administratif des différents organismes sociaux du Polyèdre : Mutuelle, retraite, prévoyance, ASP, AST, CPAM, ...
- > Appliquer rigoureusement les éléments inhérents à la convention collective de l'animation (coefficients, ancienneté, déroulement de carrière, congés, ...) en lien avec ARH et la direction.

### Autres tâches :

Assurer l'accueil physique, téléphonique, renfort lors des inscriptions, courriers Respecter des réglements, codes et lois en vigueur en lien avec les ERP

### III - COMPETENCES

### 1 - Connaissances demandées :

- > Connaissances précises de l'activité et de l'environnement de la structure
- > Connaissances des obligations statutaires et des principes de fonctionnement associatif
- > Connaissances en comptabilité, en ressources humaines (convention collective de l'animation)
- Connaissances des dispositifs administratifs liés aux agréments de l'association

# 2 - Compétences techniques :

- Connaissances d'un logiciel de comptabilité (logiciel AIGA (Noé et Cloé))
- ➤ Maitrise de la bureautique et des outils multimédia : WORD, EXCEL, Outlook et logiciels internes, Internet
- > Capacité d'élaborer un système de classement et d'archivage des données
- > Mobilisation de ressources pour répondre aux différentes demandes.

# 3 - Compétences comportementales :

- Autonomie, rigueur
- > Secret profesionnel et discrétion
- > Prises initiatives, capacité à structurer son travail et hiérarchiser les priorités
- Respect des délais

### IV - CONDITIONS D'EXERCICE

## 1 - Modalités liées au poste :

- ➤ Durée de travail : 35h indice : 300 (convention collective animation)
- Modifications d'horaires dans le respect de la Convention Collective
- > Tickets resto
- > Mutuelle entreprise
- > 1/2 13ème mois (après 1 an d'ancienneté)